

HISTORIQUE DE CETTE LIGNE

Juillet 1875 : déclaration d'utilité publique de la ligne, la concession est attribuée à la Compagnie du P.L.M.
30 octobre 1882 : ouverture de la ligne Sommières Nîmes qui passe par la Vaunage.
1882-1970 : trafic voyageurs et messageries
18 janvier 1970 : suppression du trafic voyageur
31 mai 1987 : suppression du trafic de marchandises entre Sommières et Caveirac.
Octobre 1989 : suppression du trafic Caveirac - Saint-Césaire, voie endommagée par les inondations du 3 octobre 1988
1991 : déclassement de la ligne entre Sommières et Caveirac
1993-1994 : dépose de la voie
2001 : vente des emprises au Conseil Général du Gard
2005-2006 : transformation de cette ligne en voie verte Caveirac-Sommières



Avant 1870, la desserte ferroviaire Sommières, Quissac, Ganges, Le Vigan se faisait par une ligne se raccordant à Gallargues sur la transversale sud Lunel-Nîmes.

Afin d'accélérer les relations de Sommières avec la préfecture de Nîmes une nouvelle ligne est envisagée dès 1870 pour desservir les villages de Vaunage.

En 1878 la gare de Nages n'est pas prévue sur la ligne envisagée entre Saint Césaire et Sommières.

Le conseil municipal de Nages réclame alors une gare à Nages avec l'appui de Boissières et de Langlade, puis Clarensac et St Côte. Après deux ans de négociations et la promesse d'une subvention de 5000F versée par la municipalité de Nages à la Compagnie du P.L.M., en novembre 1880 le projet de station à Nages est enfin approuvé par décision ministérielle.

La commune est autorisée à contracter un emprunt de 5000F à l'État en 1881, qu'elle s'engage à rembourser sur dix ans par une imposition extraordinaire sur les 10 plus gros contributeurs de la commune.

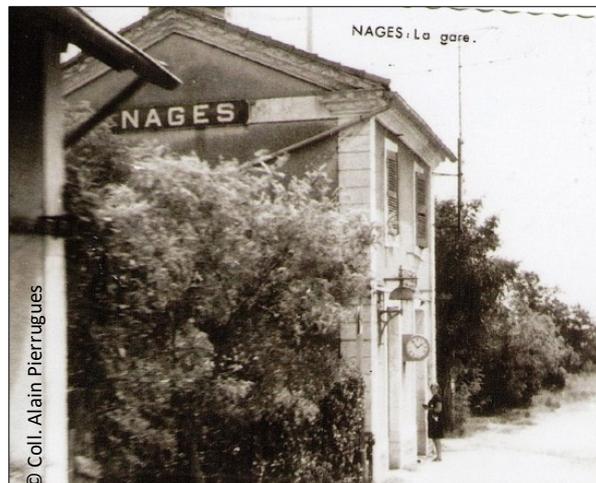


1922 : la Gare de Nages

Un bâtiment des voyageurs de 50m², la maison du garde-barrière et un quai de 100m de long sont construits en 1882, à l'écart du village, à son emplacement actuel. La ligne est ouverte le **30 octobre 1882**.

En 1883 Le conseil municipal demande au préfet l'établissement d'une gare de marchandises à Nages pour les envois en petite vitesse. En effet les 4 négociants et les propriétaires de Nages justifient cette demande par leur obligation, comme par le passé, de transporter leurs marchandises à la gare d'Uchaud où passe la ligne Tarascon-Sète, et ce malgré un tonnage habituel de 1400 tonnes (auquel pourraient s'ajouter 300 tonnes voyageant par la route), ainsi qu'une probable augmentation due à la reconstitution complète du vignoble en cours.

La Cie PLM répond qu'elle a déjà autorisé un service voyageur avec bagages, en plus d'un service messageries. Elle indique aussi que la déclivité de la voie ne le permet pas.



1950 : Mme Salançon, dernière cheffe de gare de Nages



1965 : l'autorail en gare de St Dionisy

Entre 1884 et 1900, malgré l'offre par la municipalité de terrains et d'une subvention de 2000F, l'appui du Conseil Général et même du député Gaston Doumergue, et du Ministre des travaux publics, la compagnie P.L.M. refuse cette demande. Les nageois continueront donc à expédier leurs marchandises par la gare d'Uchaud ou celle de Calvisson.

Pendant presque un siècle la ligne transportera des voyageurs et les messageries, d'abord avec un train à vapeur puis avec un autorail.

Après son **déclassement en 1991** la voie sera démontée et les bâtiments seront vendus à des particuliers. L'emprise de la voie sera **rachetée par le Conseil Général en 2001** et supporte aujourd'hui la voie verte Caveirac - Sommières.